



En dépit des protestations de la profession et de la grève de la faim menée durant trois semaines par Patrick Lepreux, Président du Syndicat des Biologistes Praticiens BIOPRAT, afin d'alerter le grand public sur les risques sanitaires et sociaux de la réforme de la Biologie Médicale, le Gouvernement maintient son calendrier et présente actuellement le projet de loi en procédure accélérée à l'Assemblée Nationale.

L'opposition générale d'une profession

Depuis la signature de l'ordonnance de janvier 2010, définissant les contours ultra-libéraux d'un projet de réforme qui provoque un rejet massif de la profession, comme l'atteste un sondage réalisé en 2011 par l'institut Ipsos, les biologistes n'ont cessé de se mobiliser pour demander une véritable concertation en tenant compte de l'avis de l'ensemble des acteurs du secteur.

Pendant deux ans les biologistes ont alerté la gauche sur l'urgence de réagir face à cette réforme et la nécessité d'une réécriture totale. Une urgence bien comprise à l'époque où elle faisait partie de l'opposition. Pourtant, le gouvernement actuel se prépare à ratifier un projet qui reprend les grandes lignes du modèle initial signé par Nicolas Sarkozy.

Il maintient l'ensemble des dispositions sans avoir étudié les solutions alternatives permettant le maintien des structures indépendantes de proximité. En conséquence, un grand groupe financier vient d'annoncer dans un grand journal parisien son désir d'absorber très rapidement le tiers de l'activité du secteur.

Obtenir une véritable consultation afin d'aboutir à un projet renégocié

Le Syndicat des Biologistes Praticiens BIOPRAT alerte l'opinion sur les risques à la fois économiques et sanitaires induits par ce projet et dénonce le manque d'écoute et de concertation dont fait preuve le Gouvernement Ayrault, au risque de démanteler des structures de proximités indépendantes génératrices de qualité de service et d'emplois.

Des milliers d'emplois sont menacés directement et indirectement par cette réforme, sans compter la dégradation des conditions de travail liée à pression de la rentabilité dans les structures industrielles aux mains de financiers ainsi que les dangers que le texte fait peser sur la santé publique.

Par conséquent, le Syndicat des Biologistes Praticiens BIOPRAT demande solennellement au gouvernement d'engager une véritable consultation afin d'aboutir à un projet renégocié, conformément aux engagements qui étaient les siens lorsqu'il était dans l'opposition, pour le respect du patient et de la profession.

Écrit par 24Presse

Jeudi, 14 Février 2013 11:30 - Mis à jour Jeudi, 14 Février 2013 11:43

Le Syndicat demande des amendements visant à alléger considérablement les contraintes imposées par l'accréditation, ainsi que la possibilité laissée aux laboratoires de collaborer partiellement entre eux.

Une réforme à haut risque

Dans les faits, le texte actuellement à l'étude à l'Assemblée transforme radicalement les règles de fonctionnement des laboratoires d'analyses, imposant des normes industrielles inadaptées et lourdement facturées par un organisme privé, le COFRAC.

Ces contraintes dont le montant est évalué à 175 000 euros par laboratoire et par an, ne laissent d'autre choix aux biologistes que de vendre leurs laboratoires aux groupes financiers.

Ces derniers grâce à leur lobbying durant la rédaction du texte, sont désormais autorisés à réduire les laboratoires à un simple rôle de centre de prélèvement, débouchant sur le licenciement de la plus grande partie du personnel et sur un effacement de la présence sur site des biologistes. Des sites qui continueront pourtant de s'appeler "laboratoire", entretenant la confusion dans l'esprit du grand public.

Tous les prélèvements seront destinés à être transportés dans des glacières par des livreurs perdus dans le froid, la canicule et les embouteillages, pour être traités dans des usines à analyses parfois très éloignées. L'état dans lequel ces prélèvements parviendront sur le lieu d'analyse ainsi que la réelle valeur des résultats pose des questions graves quant à l'efficacité sanitaire d'un tel dispositif. Par ailleurs, l'incapacité technique de faire face à des demandes d'analyses urgentes, mettra fatalement la santé du patient en danger.

Pour rappel, les laboratoires d'analyses n'ont jamais posé le moindre problème sanitaire majeur et constituent la profession en qui les Français ont le plus confiance après les pompiers.

Pour plus d'informations : www.bioprat.com